



Utilisation effigie de super-heros

Par **vanyl**, le **23/02/2017** à **16:59**

Bonjour

Je souhaiterais utiliser les effigies de super-heros Marvel et DC comics dans la création d un livret numérique spécial anniversaire que j'ai l'intention de commercialiser.

Ces effigies seront utilisées pour les coloriages proposés aux enfants mais aussi dans des créations de gâteaux, travaux manuels et jeux.

Je n'arrive pas à contacter le siège de Marvel France et je ne trouve pas non plus DC Comics. Dois-je demander leur accord au préalable pour l'utilisation des effigies de super-héros leur appartenant et si oui où comment acheter si nécessaire les droits (licence) ? Où puis-je les utiliser comme je le souhaite sans leur demander quoi que ce soit ?

Merci

Par **morobar**, le **23/02/2017** à **18:17**

Bonsoir,

La licence est un impératif.

Pas trop difficile de trouver le contact ici:

<http://marvel.com/help/category/11>

A vous de remonter.

Par **vanyl**, le **24/02/2017** à **07:42**

Merci pour votre réponse rapide. Entre temps j'ai trouvé le siège social en France.
Je vous remercie pour votre aide.
Vanyl